

<http://cucm.lautre.net/la-dette-a-chatenay-malabry/article/citoyens-unis-contre-mairie-de-chatenay-malabry>

Citoyens Unis contre mairie de Châtenay-Malabry

- La dette à Châtenay-Malabry



Date de mise en ligne : samedi 19 octobre 2019

Copyright © Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry - Tous droits réservés

Une audience doit se tenir le jeudi 24 octobre, à 13 heures 30, au tribunal Correctionnel de Nanterre, dans le cadre de la plainte portée en 2011 par l'association Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry suite au [rapport de la Chambre Régionale des Comptes](#) qui pointait l'illégalité d'une absence de mise en concurrence lors de la passation de conventions de conseil financier.

M. Siffredi, maire de la ville depuis 1995, le directeur Général des Services M. Roca, et le conseil financier M. Rastel, seront jugés dans cette affaire. Cette absence de mise en concurrence est avérée dans le choix des sociétés extérieures chargées de gérer la dette colossale de la ville, que le maire a lui-même largement contribué à creuser.

Pour mémoire, c'est pour cette raison que l'adjoint aux finances de la ville de Saint Etienne et son même conseil M. Rastel, ont été condamnés par le [TGI de Lyon en 2013](#).

Un « délit de favoritisme », selon les termes du Procureur de la République, qui est à l'origine de dérives plus profondes. Se soustrayant au regard de la société civile et au contrôle démocratique à travers ce choix opaque, le maire s'est ensuite engouffré dans la folie des emprunts toxiques.

Sur les conseils de son prestataire, M. Siffredi a choisi de remplacer des prêts à taux fixes sans risque par des produits financiers incertains répondant à une logique purement spéculative, sans prendre en compte les conséquences à moyen ou long terme. Avec une perte estimée de plusieurs dizaines de millions d'euros pour la ville malgré 3 MEuros d'aide de l'Etat, les contribuables de Châtenay-Malabry ont fait les frais de cette prise de risque effrénée destinée à satisfaire la soif d'investissements de M. Siffredi et de son entourage, notamment à l'approche des élections.

Châtenay-Malabry, 33 000 habitants, est la ville la plus pauvre du deuxième département le plus riche de France. Sa dette s'élève à plus de 90 millions d'euros. L'association Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry, composée de Châtenaisiens indépendants, a vu le jour en 1996. Depuis sa création, elle tient un rôle de vigilance, en alertant sur les dérives financières de la ville.